

La Gironde mobilisée face à la Covid-19



gironde.fr/coronavirus

ÉDITO

Face à la crise sanitaire

Depuis que notre pays est touché par la pandémie de la Covid 19, une expression populaire est revenue au goût du jour : prenez soin de vous. Jamais une marque d'attention n'avait aussi bien résumé la situation historique que nous vivons. Cette formule de politesse signe aujourd'hui notre rapport au monde. Cette déclaration d'affection symbolise aussi très bien le rôle que joue la Gironde dans cette crise sans précédent.

Le Conseil Départemental est par définition le chef de file des solidarités humaines et territoriales. Dès les premiers jours, nous nous sommes donc engagés auprès des populations pour incarner au mieux cette mission : pour accompagner les personnels soignants et médico-sociaux, protéger les plus vulnérables d'entre nous ou encore continuer à relier nos concitoyens les uns aux autres.

La Gironde a commandé plus d'un million de masques de protection pour équiper toutes celles et tous ceux qui luttent en première ligne, soignants, personnels des Ehpad ou encore aides à domicile. Nous avons créé un fonds spécial de soutien en direction de nos associations partenaires d'un million d'euros. Nous avons mobilisé l'ensemble de nos dispositifs d'aide alimentaire d'urgence pour aider les publics précaires.

La Gironde a ouvert ses collèges pour accueillir les enfants des personnels mobilisés par la crise, prêté du matériel informatique afin de permettre la continuité pédagogique ou encore préparé des repas pour les sans domicile fixe grâce à la mobilisation des équipes de cuisine du collège Édouard Vaillant. Nous avons soutenu les producteurs locaux en créant en partenariat avec la Chambre d'agriculture une plateforme dédiée. Nous avons assoupli nos règles internes pour simplifier la vie des administrés et de nos partenaires.

La société du soin mutuel ou du « care » n'est pas un concept abstrait. Les situations extrêmes comme celle d'aujourd'hui exigent de chacune et de chacun de redoubler d'attention. En pleine concertation avec la Région, les communes, les EPCI et les services de l'État, la Gironde a agi en responsabilité pour apporter les réponses les plus rapides, les plus concrètes et les plus résilientes possibles à la situation de crise actuelle. L'engagement de ce plan d'actions d'urgence n'est qu'un premier pas. Il y aura un avant et un après Covid-19. À l'intensité du choc qui nous percute, nous aurons à répondre par une intensité nouvelle dans notre rapport à l'autre.

Le Président du Département de la Gironde



Jean-Luc GLEYZE

SOMMAIRE

Édito — Face à la crise sanitaire	3
Protéger	5
▶ Le Département distribue des masques pour se protéger soi et les autres.	5
▶ Apporter un appui au personnel soignant, aux aidants et aux bénévoles	5
▶ Le Laboratoire Départemental d'Analyses (LDA33) s'engage	6
▶ Le Département continue d'agir pour soutenir les victimes de violences intrafamiliales	7
▶ Garantir les dispositifs de la protection de l'enfance	7
▶ Préserver le droit à l'autonomie des personnes âgées et handicapées	8
Soutenir	9
▶ Accompagnement des allocataires de minimas sociaux	9
▶ Aide alimentaire	9
▶ Mobilisation des collègues	10
▶ Aide aux associations	10
▶ Gironde numérique : aide aux collectivités territoriales	10
Maintenir le service public	11
▶ Soutien à la parentalité	11
▶ Assurer le droit à la planification familiale	11
▶ Gironde Haut Méga	11
▶ Accueil des jeunes enfants	12
▶ Continuité pédagogique	12
▶ Mise à disposition d'outils informatiques	12
▶ Assurer la sécurité et l'entretien des routes	13
▶ Préserver les Espaces Naturels Sensibles	13
Relier les Girondines et les Girondins	14
▶ Parole aux Girondins	14
▶ Gironde 100% inclusive	14
Confinés mais reliés	14
Journal du Confiné	15
Divertir	16
▶ La culture vient à vous avec le portail biblio.gironde.fr	16
Inventer des solutions nouvelles	17
▶ Gironde Alimen'terre	17
▶ Budget participatif	17
Informé	18
Le Département garde le contact avec ses habitants	19



2,7 millions
DE MASQUES DISTRIBUÉS
AUX PROFESSIONNELS

1,2 million
DE MASQUES ALTERNATIFS
DISTRIBUÉS AUX
GIRONDINS ET GIRONDINES

Le Département distribue des masques pour se protéger soi et les autres.

Pour répondre à la crise sanitaire, assurer la protection des Girondins et Girondines, et enrayer la propagation de la Covid-19, le Département a distribué 2,6 millions de masques aux professionnels des services d'aide et d'accompagnement à domicile, des EHPAD, de la protection de l'enfance, des résidences autonomie et des foyers occupationnels accueillant des personnes en situation de handicap.

Le Département met à la disposition de chacun, adulte comme enfant, un masque en tissu réutilisable qui respecte les normes sanitaires AFNOR recommandées pour l'usage du Grand Public. Pour cela, un million de masques en tissu ont été commandés. Cette commande a été faite auprès de différentes entreprises, dont une partie d'entreprises d'insertion. La distribution se fait par le biais des communes.

L'ensemble des Girondines et des Girondins seront dotés en proximité, par la Métropole pour le périmètre métropolitain et par le Département pour le reste du territoire départemental.

Apporter un appui au personnel soignant, aux aidants et aux bénévoles



250
TRAJETS ASSURÉS
GRÂCE AU PARC AUTO
DU DÉPARTEMENT

En charge du trajet quotidien des élèves et étudiants vivant avec un handicap vers leur lieu de scolarité, le Département travaille avec des sociétés de transport pour assurer cette mission, avec près de 500 chauffeurs. Après la fermeture des établissements scolaires, le Département a décidé de mobiliser ces transporteurs pour aider dans leurs déplacements, les professionnels de santé des hôpitaux, des EHPAD, mais aussi des centres de soins spécialisés, de soins à domicile, les professionnels indépendants ou les personnes qui s'occupent d'aide alimentaire pour les plus démunis. Hors métropole, ces trajets ont également pu bénéficier aux enfants des personnels soignants vers leurs lieux de garde. En outre, disposant d'un parc de véhicules important, immobilisé pour cause de confinement, le Département a mis également à disposition une centaine de voitures. Ainsi, 250 trajets ont pu être assurés.

Le Laboratoire Départemental d'Analyses (LDA33) s'engage

Le Département de la Gironde met à disposition du Centre Hospitalier de Bordeaux son laboratoire d'analyses départemental et ses agents identifiés compétents sur la chaîne analytique de dépistage virologique SARS-Cov2.



**200
à 400**

**FLACONS
HYDROALCOOLIQUE
DE 150 ML PRODUITS
PAR SEMAINE**

Depuis le début de la crise, le laboratoire assure la production de solution hydroalcoolique pour couvrir les besoins des agents du Département les plus exposés ou amenés à se déplacer et sans possibilité de se laver les mains. Sont concernés la Protection Maternelle et Infantile (médecins et puéricultrices), les agents de la direction des infrastructures ou encore les agents qui répondent à nos plateformes téléphoniques. 200 à 400 flacons de 150 ml de liquide sont produits par semaine et permettent de désinfecter les mains, mais aussi les surfaces comme par exemple les téléphones.

Dans cette situation inédite de péril sanitaire, le laboratoire est en premier lieu mandaté par l'Agence Régionale de Santé (l'ARS) pour s'assurer de la potabilité de l'ensemble du réseau d'eau à usage domestique de la Gironde.

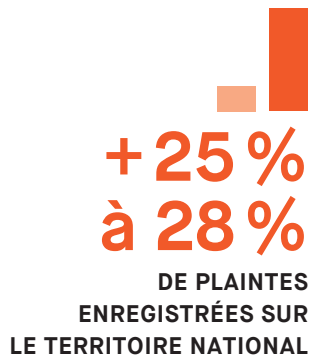
De même, la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP), mais aussi des structures comme les EHPAD (Établissements d'accueil pour personnes âgées), multiplient les demandes d'analyses bactériologiques auprès du LDA33.

Le LDA33 intervient également auprès des différents établissements de santé du département quand il s'agit d'ouvrir de nouveaux lits ou recycler des espaces qui pourraient exceptionnellement accueillir des malades en cas de pics de la pandémie.

Le LDA33 a accompagné les collèges, pour le respect des protocoles de nettoyage avant leur réouverture et pour permettre aux équipes de restauration de relancer la production de repas dans les meilleures conditions. Les écoles ainsi que les crèches, sur demande, ont également pu bénéficier de l'expertise du LDA33, afin d'analyser leurs locaux avec ouverture. Le laboratoire a aussi accompagné des établissements touristiques du secteur privé (campings, hôtellerie), en perspective de la réouverture des baignades.

Enfin, les inondations des 10 et 11 mai derniers ont suscité une demande supplémentaire de l'ARS très forte, relative à l'analyse de la potabilité de l'eau, des rejets de stations d'épuration sur les secteurs de la Gironde victimes de ces intempéries.

Le Département continue d'agir pour soutenir les victimes de violences intrafamiliales



En cette période de confinement à domicile, les violences faites aux femmes sont en augmentation en Gironde, comme sur le territoire national (+25 à 28% de plaintes enregistrées par la police et la gendarmerie). Depuis le début du confinement en Gironde, les travailleurs sociaux du Département ont déjà aidé cinq femmes à se mettre en sécurité et quitter leur domicile conjugal. Une veille est également mise en place par les travailleurs sociaux auprès des femmes victimes de violences identifiées avant le début du confinement.

En 2019, le soutien apporté par le Département auprès des structures qui œuvrent en faveur de l'aide aux victimes de violences et à leurs enfants, en faveur de la prévention des violences, du respect des droits et de l'insertion des femmes s'est élevé à 862950€.

Les femmes victimes de violence peuvent contacter le numéro d'urgence 3919 ou envoyer un SMS au 114, pour demander de l'aide. La plateforme arretonslesviolences.gouv.fr reste disponible pour signaler les violences sexistes et sexuelles.

Pour les enfants, un numéro d'urgence, le 119 et la plateforme www.allo119.gouv.fr sont joignables pour signaler des violences ou demander de l'aider. La cellule d'information préoccupante du Département continue à recueillir et évaluer les appels de détresse.

Garantir les dispositifs de la protection de l'enfance



Le Département continue à faire de la protection de l'enfance une de ses priorités. Les enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance sont accueillis dans les collèges. Il leur a été fourni des équipements numériques. Pour permettre l'embauche de personnel supplémentaire dans les structures d'accueil des enfants placés, dans ce contexte marqué par un absentéisme important et une augmentation de l'activité, le Département a dégagé un budget complémentaire et a fait appel à des volontaires (étudiants en études sanitaires et sociales, associations et clubs sportifs) pour divertir et s'occuper des enfants.


Le numéro d'appel d'urgence 119 reste disponible, ainsi que la cellule d'information préoccupante du Département de la Gironde qui continue à recueillir et évaluer les appels de détresse.

Un budget supplémentaire a été débloqué pour les structures d'accueil des enfants placés.

Préserver le droit à l'autonomie des personnes âgées et handicapées

Le Département assure un suivi téléphonique dans la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Les équipes médico-sociales sont disponibles au quotidien (médecins, travailleurs sociaux, psychologues), pour garantir une prise en charge adaptée à chaque situation individuelle. Les professionnels ont été formés pour la gestion de la Covid-19, par les équipes autonomie, grâce à des fiches techniques, des notices et des formations avec le CHU, pour la gestion des Équipements de Protection Individuels (EPI).

Le Département assure la prestation de compensation du handicap d'urgence, les droits à prestations arrivant à échéance prochainement, sont prolongés de manière automatique, pour une durée de six mois. Les procédures administratives ont été simplifiées.



6,7 M€
POUR L'AIDE
À DOMICILE PENDANT
LE CONFINEMENT

Le Département a mis en place des mesures pour soutenir les professionnels de l'autonomie. Il garantit le maintien des paiements des heures d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de Prestation de Compensation du Handicap (PCH) aux services d'aide à domicile, sur la base de l'activité prévisionnelle et non pas sur celle de l'activité réalisée. Cet effort financier, qui représente 6,7 millions d'euros, est essentiel pour protéger l'activité de ce secteur, déjà fragile avant le confinement. Le Département garantit également les paiements des structures pour personnes handicapées et de l'accueil familial, sur la base de l'activité prévisionnelle. Les règles d'utilisation des heures APA et PCH ont été assouplies, avec la possibilité de mutualisation des plans d'aide, ou d'assurer une surveillance ou un lien social avec les bénéficiaires, notamment pour les personnes isolées, et dans le cadre du répit de l'aidant.

Les professionnels de l'autonomie, des services d'aide à domicile, des résidences autonomie, de services, les familles d'accueil et les établissements pour personnes handicapées ont été équipés en masques, afin qu'ils puissent travailler en toute sécurité.

Le Département et l'ARS lancent l'appel « ANGES GARDIENS » des EHPAD afin de venir en aide aux établissements pour personnes âgées pour le filtrage des entrées et sorties du personnel, (prendre la température des personnes entrantes avec un thermomètre frontal et un équipement de Protection Individuelle (blouses, masques, gants, solution hydroalcoolique), sans contact avec la personne).



soutenir

Accompagnement des allocataires de minimas sociaux

Durant cette crise sanitaire, le Département de la Gironde garantit le versement de l'ensemble des allocations de minimas sociaux et prolonge de 6 mois celles qui devaient arriver à échéance.

Il maintient également le versement du RSA dans les conditions habituelles de fonctionnement. Cette mesure porte sur l'ensemble des allocataires qui avaient un droit ouvert au mois de février, y compris celles et ceux qui n'ont pas fourni leur dernière déclaration trimestrielle de ressources (DTR) dans les délais impartis.



310 k€

EN SOUTIEN AUPRÈS DES
STRUCTURES D'AIDES
ALIMENTAIRES POUR
L'ANNÉE 2020

700 k€

APPORTÉS EN SOUTIEN
AUPRÈS DE 39 ÉPICERIES
SOCIALES ET SOLIDAIRES
DE GIRONDE



300

REPAS SONT
PRÉPARÉS
PAR JOUR

100

PANIERS
SUSPENDUS
PAR SEMAINE

Aide alimentaire

Le Département a mis en place de nouveaux dispositifs d'aide alimentaire d'urgence, comme des bons alimentaires de 8 € l'unité pour garantir aux personnes dans le besoin la possibilité de s'alimenter dans les magasins de grande distribution. De plus, une aide exceptionnelle supplémentaire de 25 000 euros est portée par le Département pour la Banque alimentaire, ce qui représente un soutien de 310 000 euros du Département auprès des structures d'aides alimentaires pour l'année 2020 telles que La Croix-Rouge, Les Restos du cœur, Le Secours populaire, Les Équipes de Saint-Vincent, la banque alimentaire.

Pour accéder aux contacts et informations des Restos du cœur par commune de Gironde, le site internet gironde.fr propose un tableau détaillé prévu à cet effet.

Pour venir en aide aux épiceries sociales et solidaires de Gironde, les élus du Département ont voté un soutien exceptionnel auprès de 39 d'entre elles, à hauteur de 700 000 euros.

Dans un autre temps, pour contribuer aux actes de solidarité qui émergent de cette crise, le collège Édouard Vaillant à Bordeaux a ouvert le 6 avril sa cuisine centrale pour confectionner des repas pour les sans domicile fixe. 300 repas sont préparés par jour et remis chaque soir à des associations réalisant des maraudes auprès des SDF sur Bordeaux.

Enfin, le Département lance l'opération Paniers Suspendus en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Sur la plateforme nosproducteurschezvous.fr créée par la Chambre d'Agriculture et le Département de la Gironde, les Girondines et Girondins peuvent acheter des produits locaux. Il leur est possible de faire un don du montant de leur choix pour venir en aide aux

personnes en difficulté. En complément, le Département finance chaque semaine 100 paniers suspendus.

Au total, ce sont 720 paniers de produits frais et locaux d'une valeur de 20 € qui ont été distribués pendant le confinement à des associations d'aide alimentaire qui se sont chargées de les transmettre à des familles de tout le territoire de la Gironde.

Mobilisation des collèges

Durant cette crise sanitaire, les collèges sont mobilisés pour participer à l'effort national. Ils accueillent les enfants du personnel médical ou paramédical, ainsi que les enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance. À titre d'exemple, de nombreux collèges font don de leur matériel de protection (blouses, masques, charlottes) aux hôpitaux et aux EHPAD. Les stocks de denrées périssables sont aussi distribués aux associations d'aide alimentaire.

Aide aux associations



Cette crise exceptionnelle a un impact sans précédent auprès des associations, notamment celles des domaines sportif, culturel, éducatif, solidaire et environnemental. C'est pourquoi le Département reste à leurs côtés et à leur écoute pour la surmonter. En ce sens, un fonds d'aide d'1 million d'euros est mobilisé pour répondre aux difficultés des associations. Il est possible, pour toutes celles partenaires du Département, de déposer un dossier sur [gironde.fr/associations/actualites/covid-19-aide-aux-associations](https://www.gironde.fr/associations/actualites/covid-19-aide-aux-associations)

Le Département maintient les subventions votées pour les manifestations, même si elles ont été annulées.

Gironde numérique : aide aux collectivités territoriales

Le Département continue d'accompagner via son dispositif Gironde numérique, les petites communes dans le déploiement de services numériques de proximité à travers la mise en place de visioconférence et d'envois groupés de SMS.

L'équipe de Gironde Ressources reste quant à elle opérationnelle par le biais du télétravail et se trouve donc en mesure de continuer à accompagner les collectivités dans leurs questionnements et leurs projets.



maintenir le service public

Soutien à la parentalité

Les professionnels de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) sont mobilisés dans les Maisons du Département des Solidarités pour accompagner les jeunes parents durant cette période.

Afin de limiter les déplacements des familles et ceux des professionnels de PMI, un accueil téléphonique est organisé pour des conseils de puériculture, de l'accompagnement psychologique et du lien social par les professionnels de PMI du lundi au vendredi de 9h à 17h. Les professionnels de PMI sont également là pour répondre aux parents qui rencontrent des difficultés dans leur rôle de parent, parfois encore plus difficile à tenir en confinement.

Dans certaines situations, pour éviter d'exposer les familles à un risque de contamination Covid-19 important, les médecins de PMI pourraient être amenés à prescrire des traitements de soins curatifs, en veillant à en informer le médecin qui suit habituellement l'enfant.

Assurer le droit à la planification familiale

Les Centres de Planification et d'Éducation Familiale s'adaptent pour continuer à accompagner les personnes ayant besoin de conseils sur la contraception ou sur l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG). Un accueil téléphonique par du personnel soignant, et des consultations médicales sur rendez-vous sont assurés par des infirmières, sages-femmes ou médecins.

Le Centre de dépistage des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD) de la Maison Départementale de la Santé de Bordeaux est ouvert exclusivement pour les personnes ayant des symptômes d'IST, des retours de résultat, des contraceptions d'urgence, des victimes de violence et des prises de risques avérés.

Un accueil téléphonique est assuré par une infirmière et un médecin de 9h à 17h du lundi au vendredi. Ils prodiguent des conseils par rapport à un risque, pour les personnes qui ont besoin d'une contraception d'urgence ou un test de grossesse.

Gironde Haut Méga

Les équipes de Gironde Très Haut Débit s'engagent au quotidien pour garantir la continuité du plan Gironde Haut Méga. Partout en Gironde, les chantiers se poursuivent partout où les moyens humains et les conditions de sécurité le permettent.

Accueil des jeunes enfants

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Département de la Gironde informe les assistants maternels, Maisons d'assistantes maternelles et crèches de leurs obligations en fonction de l'évolution des décisions nationales.

Il est mis à leur disposition des masques et des protocoles, pour permettre d'accueillir les enfants dans des conditions qui préservent leur santé, celle des professionnels et de leurs familles, et ce, dans le respect des mesures qui permettront de limiter le risque de transmission du virus.

Continuité pédagogique

Le Département travaille étroitement avec l'Éducation nationale pour garantir l'accueil des enfants des personnels des établissements de santé et des établissements médico sociaux, conformément aux consignes gouvernementales. Jusqu'à 19 collèges ont ainsi reçu des élèves sur l'ensemble du Département. Dans ce cadre, les élèves sont accueillis en petit nombre par du personnel enseignant volontaire, selon les strictes consignes sanitaires et dans le respect des gestes barrières. Les établissements concernés sont nettoyés selon un protocole précis conforme aux préconisations sanitaires.

Pour la reprise des cours, sans attendre les protocoles d'État, le Département a travaillé aux dispositifs pour garantir les meilleures conditions sanitaires possibles. Ainsi, des protocoles départementaux ont été préparés suite à des échanges avec les agents, les principaux, les parents d'élèves. Ils précisent les gestes, équipement et matériels, produits et fréquences des nettoyages, règles spécifiques pour la demi-pension.

Les agents ATTEE des collèges sont dotés de masques, visières et gel hydroalcoolique.

Le Département tient à ce que les collégiens accueillis aient accès à un service de restauration au travers de paniers-repas froids qui respectent les équilibres alimentaire et nutritionnel, le temps que la production de repas sur site puisse être organisée dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Les paniers-repas froids coûteront le même prix qu'un repas à la cantine : 2,91 €, 1 € ou 0 €, selon si l'élève est boursier ou pas.

Mise à disposition d'outils informatiques



500

**ORDINATEURS
PORTABLES
ET DES CLÉS 4G
SONT MIS À
DISPOSITION**

Le Département, en lien avec les établissements, a mis en place un protocole permettant d'autoriser le prêt de matériel informatique aux collégiens. Les stocks ne permettant pas de fournir un équipement informatique à tous les élèves, les familles totalement démunies ont été prioritaires afin de pouvoir suivre l'enseignement à la maison durant cette période particulière. Les équipes de direction, sur sollicitation des familles, pourront identifier les élèves à équiper en priorité. Plus de 500 ordinateurs portables et des clés 4G sont mis à disposition. Il s'agit, pour le Département, de permettre aux collégiens dépourvus d'outils informatiques, d'avoir accès aux outils type Pronote permettant la continuité pédagogique en lien avec son établissement et ses enseignants.

Assurer la sécurité et l'entretien des routes

Les agents départementaux ont poursuivi certaines interventions quotidiennes pendant toute la durée du confinement : maintenance et sécurisation de carrefours ou de routes départementales les plus urgentes, pose de signalisation et réparations de glissières de sécurité abîmées, fauchage des accotements pour rétablir une bonne visibilité, surveillances sur tout le réseau et interventions sur accidents.



270

**INTERVENTIONS
SUR LES ROUTES
DÉPARTEMENTALES
POUR SÉCURISER
LES ROUTES**

Dès le samedi 9 mai 2020, lors de l'épisode de très fortes intempéries et inondations, le Département a renforcé son dispositif d'astreinte qui assure la veille et les interventions d'urgence sur l'ensemble du réseau routier du département. Il a doublé, voire triplé, ses équipes d'intervention rapide, selon les secteurs, avec 51 agents mobilisés dans la nuit de dimanche à lundi, au plus fort des pluies. Depuis le début des intempéries, les agents départementaux ont effectué plus de 270 interventions sur les routes départementales pour sécuriser les routes, évacuer les arbres affaissés sur les chaussées, et mettre en place des déviations sur les routes inondées ou impraticables.

Par ailleurs, la traversée de l'estuaire par les bacs maritimes a été assurée. Le Département de la Gironde met tout en œuvre pour accroître les fréquences de rotations de l'ensemble des bacs maritimes, tout en assurant la sécurité des usagers, en cohérence avec les recommandations sanitaires.

Préserver les Espaces Naturels Sensibles

La Direction de l'Environnement s'est adaptée pendant cette période si particulière du confinement, notamment pour assurer l'ensemble des activités impératives sur les Espaces Naturels Sensibles, c'est-à-dire, une cinquantaine de sites, représentant près de 4200 hectares. À l'heure du confinement, en mars, la priorité a été de garantir la sécurité du public par la fermeture des sites afin de répondre à l'interdiction de rassemblements et d'accès aux cheminements sur les espaces littoraux, lacustres, naturels et forestiers. Ces mesures d'interdiction d'accès ont été mises en œuvre sur les Domaines départementaux d'Hostens/Gat mort, de Blasimon, de Certes et Graveyron et sur la Forêt de Migelane. Les équipes, en effectif réduits, assurent la surveillance régulière des sites et la régulation hydraulique des domaines.

La gestion environnementale des Espaces Naturels Sensibles (pour la protection du patrimoine naturel) et leur ouverture au public (pour une éducation à l'environnement) contribuent pleinement à la stratégie de résilience territoriale portée par la collectivité.

La Fête de l'Arbre ainsi que les rencontres entre collégiens et représentants autochtones, qui allaient réunir 3500 collégiens, ont été annulées. La Direction de l'Environnement a immédiatement mis tout en œuvre pour reporter ces rencontres en 2021, en y incluant des intervenants spécialisés en matière de Nature-Santé.



relier

les Girondines et les Girondins

Parole aux Girondins

Pendant cette période exceptionnelle de confinement, le Département de la Gironde a décidé de donner la parole aux Girondines et aux Girondins. Le but : connaître les nouvelles habitudes prises par les individus pendant le confinement. Nouvelles habitudes qu'il serait intéressant de conserver, même après la crise. Sur le site internet gironde.fr, une page est consacrée à la récolte de témoignages. À son issue, certains seront mis en lumière sur les réseaux sociaux du Département et d'autres feront même l'objet d'apparition sur le prochain numéro de Gironde Mag.

Gironde 100% inclusive

Confinés mais reliés

En cette période exceptionnelle, nous sommes tous confrontés à des contraintes spatio-temporelles, qui peuvent accentuer l'isolement et la perte de repères. Ce contexte est vécu de manière encore plus exacerbée par les personnes en situation de handicap.

C'est pourquoi le Département de la Gironde appelle les individus à mettre en valeur les initiatives qui ont pu être prises pendant le confinement et notamment pour venir en aide aux personnes en situation de handicap. Sur son site internet gironde.fr, le Département met à disposition une enquête pour permettre à tous de connaître les aides dont chacun peut bénéficier dans son quartier ou dans sa commune en cette période exceptionnelle. De plus, l'objectif vertueux de cette action est de sensibiliser la société civile et d'ouvrir les solutions et projets solidaires à des réponses accessibles à tous.

Tous les réseaux de Gironde (associations de parents, associations de droit commun, établissements et services médico sociaux (ESMS), services des collectivités) ont été mobilisés, soit plus 4000 contacts. Une centaine d'initiatives ont été recueillies, qui sont, pour une grande partie, une réponse aux besoins essentiels des personnes : courses alimentaires, continuité des soins, écoute, soutien psychologique, proposition de temps conviviaux et ludiques. Elles témoignent de l'engagement et de la créativité des acteurs girondins.

Journal du Confiné

Le Département, en lien avec Mobalink, la plateforme numérique proposée par Mobalib, premier réseau social d'entraide pour personnes handicapées et aidants, invite toutes les personnes en situation de handicap, leurs familles, aidants, à adresser témoignages, écrits, dessins, chants, musiques exprimant leur vécu de ce contexte si particulier.

Les contributions peuvent être adressées par email à **girondeinclusive@gironde.fr**

L'objectif est de collecter l'ensemble des productions, pensées, récits et les regrouper pour en faire un journal collectif: le journal du confiné, diffusé chaque semaine sur gironde.fr.

Il pourra être envisagé de réaliser une restitution auprès des établissements scolaires, compagnies d'artistes, organismes culturels et toute collectivité locale qui souhaiteraient montrer et faire le récit de cette expérience historique.



divertir



35 055

**VISITEURS SE SONT
RENDUS SUR LE SITE**



+ 90 %

**DE FRÉQUENTATION PAR
RAPPORT À 2019**

La culture vient à vous avec le portail biblio.gironde.fr

Le portail **biblio.gironde.fr** vous oriente dans le dédale des possibilités numériques en vous proposant de découvrir des ressources accessibles gratuitement, dans des domaines variés (art, bande dessinée, musique, littérature, jeux vidéo, sciences...) et sous diverses formes (podcasts, applications, vidéos, expositions virtuelles, cours en ligne...).

Pendant le confinement, 35 055 visiteurs se sont rendus sur le site, une augmentation de 90 % par rapport à l'année précédente.



inventer

des solutions nouvelles

Gironde Alimen'terre

Traduction concrète de la stratégie de résilience du Département, les élus girondins se sont engagés à développer un programme d'actions spécifiques sur l'alimentation. Gironde Alimen'terre a pour objectifs d'aider toutes les Girondines et les Girondins à préserver leur santé, à mieux manger et local, de permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur activité et de préserver l'environnement. Ces objectifs prennent tout leur sens dans le contexte mondial d'épidémie Covid-19.

Le site **producteurs-girondins.fr**, développé par le Département, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, référence les producteurs locaux de Gironde. Il est accessible à tous ceux qui souhaitent faire connaître leur production. Les producteurs y sont référencés par produit et par secteur, avec les coordonnées de chaque producteur et point de vente.

De plus, la plateforme **nosproducteurschezvous.fr** a été créée par la Chambre d'Agriculture et le Département de la Gironde pour faire le lien entre les producteurs locaux et les consommatrices et consommateurs girondins. L'occasion aussi d'acheter des paniers suspendus à destination de personnes en difficulté en faisant un don du montant de leur choix. En complément, le Département finance chaque semaine 100 paniers suspendus.



700 K€

**POUR RÉALISER LES
PROJETS DES 11-30 ANS
QUI AGISSENT POUR
LES SOLIDARITÉS ET
L'ENVIRONNEMENT
EN GIRONDE**

Budget participatif

Afin de mieux répondre aux enjeux environnementaux et sociaux, face à la mobilisation sans précédent de la jeunesse (marches pour le climat, 1 million de signatures à l'Affaire du siècle...), et pour réagir à la crise sanitaire que nous vivons, le Département lance le premier budget participatif des Girondines et Girondins. 700 000 € seront investis pour réaliser les projets des 11-30 ans qui agissent pour les solidarités et l'environnement en Gironde.



informer

Pendant toute cette période, le Département a veillé à communiquer auprès des Girondins et Girondines, pour les informer des mesures mises en place pour les accompagner et répondre à la crise.

Pour cela, le site internet gironde.fr a été alimenté afin de devenir une source d'informations fiables sur la COVID 19, sur les services départementaux disponibles pour les habitants, et pour recenser et soutenir les initiatives locales.

Les réseaux sociaux ont permis de tenir informés les Girondins et Girondines, de garder le lien avec les habitants, en répondant à leurs interrogations directement, en leur posant des questions et en partageant leurs récits.

De nombreuses annonces ont été faites dans la presse, dans Sud-Ouest et les hebdomadaires locaux, les informer des actions prises par le Département, leur faire savoir que les services du Département étaient toujours disponibles et qu'ils pouvaient les soutenir.

D'autre part, de la signalétique a été déployée dans les lieux gérés par le Département : Espaces Naturels Sensibles, les domaines naturels et les Bacs afin de demander aux usagers de respecter les règles de sécurité sanitaire.

Le Département garde le contact avec ses habitants

**Le Département de la Gironde
est mobilisé pour maintenir le lien
avec vous et répondre à vos questions.**

Une question concernant la santé ?

La Maison Départementale de la Santé est à votre écoute par email ou téléphone.

Tél. : 05 57 22 46 60

de 9h à 17h, du lundi au vendredi

dgas-dps-mds@gironde.fr

Le Centre de Dépistage des Infections Sexuellement Transmissibles reste ouvert sur rendez-vous et vous répond par téléphone.

Tél. : 05 57 22 46 66

de 9h à 17h, du lundi au vendredi.

Le Centre de Lutte Antituberculeuse consulte sur rendez-vous et des professionnels assurent un accueil téléphonique.

Tél. : 05 57 22 46 65

de 9h à 17h, du lundi au vendredi.

Le Centre Départemental de Vaccination maintient un accueil téléphonique médical.

Tél. : 05 57 22 46 60

de 9h à 17h, du lundi au vendredi

Une question sur la perte d'autonomie ?

La plateforme téléphonique **Autonomie pour les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées** reste ouverte.

Tél. : 05 56 99 66 99

du lundi au jeudi de 9h à 17h15

et le vendredi de 9h à 16h30

accueil-autonomie@gironde.fr

Pour toute autre question :

Les services du Département vous accompagnent et répondent à vos questions.

Tél. : 05 56 99 33 33

de 8h15 à 17h15 du lundi au jeudi

et de 8h15 à 16h45, le vendredi

gironde.fr/coronavirus

